



SECTEUR FÉDÉRAL CGT CHEMINOTS DE LORRAINE

Metz, le 13 Juin 2019.

24 JUIN 2019, NON À LA RÉPRESSION SOLIDARITÉ ACTIVE ET OFFENSIVE !

AU CŒUR DES OPPOSITIONS ET DES CONFLITS LA RÉFORME

Au printemps 2018, ignorant l'opposition de plus de 90% du personnel de la SNCF, après un des conflits les plus longs de l'histoire de l'entreprise (35 jours de grève), Gouvernement et Direction adoptaient la réforme dite « Pour un nouveau pacte ferroviaire ».

Les Cheminots paient leur tribut :

Baisse du pouvoir d'achat, Casse massive de l'emploi cheminot en quantité et qualité, Dégradation des conditions de travail, Transferts aux entreprises privées sous menace de licenciement en cas de non acceptation, Fin de l'embauche à statut au 1^{er} Janvier 2020...

Les premiers effets de la réforme se font sentir au niveau des Usagers et des Territoires :

Rabougrissement de l'offre ferroviaire, Abandon de dessertes (TGV vers le Sud Est au départ de Nancy...), Fermetures de gares (Pont-Saint-Vincent, Pagny-Sur-Moselle), de guichets (Béning, Blainville, Lunéville, Metz, Nancy...) de lignes (lignes Vosgiennes, Est Mosellan).

L'ouverture à la concurrence justifie, aujourd'hui, la modification du Statut juridique de la SNCF.

La Loi d'Orientation des Transports Intérieurs est abandonnée. Décrets, ordonnances, bouleversements internes se succèdent.

Ils tentent de déchiqueter l'entreprise publique SNCF pour mieux la dépecer et la livrer par morceaux au patronat ferroviaire.

LA RÉPRESSION COMME MODE DE MANAGEMENT

La réorganisation de la SNCF induite par la Loi de 2018 engendre un sentiment d'inutilité du travail des Cheminots au service des Usagers et une souffrance au travail devenue intenable. Inquiets, ballotés, mis au placard dans l'espace initiative mobilité (ANPE de la SNCF) les Cheminots n'en peuvent plus. Dans ce contexte d'incertitudes, de mal-vie, certains craquent jusqu'à l'acte final.

Le fait de défendre ses revendications, le Service Public est criminalisé.

Le licenciement est devenu un outil de management. Propos, gestes considérés comme déplacés sont montés en épingle et mènent à des licenciements.

Pour la Direction de l'entreprise cela devient un expédient pour réduire les effectifs et un instrument de pression pour imposer la crainte.

La menace, la répression sont l'ultime moyen pour imposer ses orientations rejetées par les Cheminots, empêcher le mécontentement de s'exprimer dans l'action.

La manifestation nationale du 4 Juin 2019, à laquelle 15 000 Cheminots ont participé à l'appel de la CGT suivi unitairement par les Organisations Syndicales CFDT-SUD-UNSA, soutenu par les Associations d'Usagers, a montré que les Cheminots n'étaient pas disposés à céder.

TOUS CONCERNÉS, SOLIDARITÉ DANS L'ACTION

Tous concernés, Hôpitaux, Services d'Urgences, Commerces, Geodis, Services Publics..., autant de secteurs professionnels ou de luttes où la répression sévit. Rarement le mouvement social n'a été traité avec autant de dédain, avec autant de violence. Le système semble incapable de répondre à la crise qui le secoue. Ce choix répressif tourne radicalement le dos aux exigences sociales, d'emploi, de solidarité, comme réponse aux besoins des salariés.

C'est dans ce contexte que le PDG, Pépy, a prononcé la radiation des Cadres de Jean-Michel

Que lui reproche la Direction ? D'avoir eu des mots avec un responsable en gare de Paris-Est.

Notons que l'enquête judiciaire a été classée sans suite, et que Jean-Michel était affecté à un service FRET excédentaire.

Nous sommes face à une sanction, injuste, disproportionnée et arbitraire.

Il est tout à l'honneur de notre Camarade Jean-Michel, d'avoir et de continuer à résister à cette sanction inique.

Le 24 Juin 2019, il se pourvoit en « référé » au Tribunal des Prud'hommes de Nancy pour demander sa réintégration dans l'entreprise.

Le Secteur CGT Lorraine appelle les Cheminots Actifs et Retraités :

Au rassemblement le 24 Juin 2019 à partir de 13h30 devant la Cité Judiciaire de Nancy.

L' Union Départementale de Meurthe et Moselle et l'Union Locale de Nancy s'inscrivent dans cet appel et invitent les salariés du public et du privé, leurs Syndicats, à se saisir de ce rassemblement pour dire :

- **Non à la répression.**
- **Pour les réintégrations et l'annulation des sanctions.**
- **Pour les revendications portées par les Syndicats.**